

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 mai 2026

RELATIVE À L'ORGANISATION, À LA GESTION ET AU FINANCEMENT DU SPORT
PROFESSIONNEL - (N° 1560)

N° AC1

AMENDEMENT

présenté par
M. Masségia et M. Midy

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 6, insérer l'article suivant:

<p>Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.</p>
